

Circulaire 9611

Séance d'information - Sélection nouvelle vague programmecadre climat scolaire

Type de circulaire¹	Circulaire d'instruction	Validité	à partir du 3/11/2025
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire		
Résumé	Dates et modalités d'inscription aux séances d'information au sujet de la 3 ^{ième} vague du programme-cadre		
Mots-clés	climat scolaire; harcèlement ; cyberharcèlement; bien-être		

Établissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné	Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel
Unités d'enseignement	Primaire ordinaire Secondaire ordinaire Primaire spécialisé Secondaire spécialisé Secondaire artistique à horaire réduit	Centres PMS

¹ Il existe actuellement quatre types de circulaire : la circulaire urgente (rouge), la circulaire de rentrée (bleu), la circulaire d'instruction (vert) et la circulaire informative (gris).

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Direction du pilotage du système éducatif, F. Aerts Bancken, Administrateur général a. i.

Personne(s) de contact concernant la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Devillé Aurélie	AGE/DGPSE/OCS	00/000.0000 observatoire.climatscolaire@cfwb .be



Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles Administration générale de l'Enseignement Direction générale du Pilotage du Système Educatif

Lancement de séances d'information :

Candidature au programme-cadre : Climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement.

Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

La problématique du harcèlement scolaire est un phénomène dont on ne doit plus démontrer les effets négatifs. Il doit dès lors devenir un souci partagé entre toutes les composantes de la communauté scolaire : les élèves, les enseignants, les parents, les directions, et plus largement, tout le personnel de l'école et ses partenaires.

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, un travail de fond a été réalisé pour redéfinir les conditions à offrir aux écoles pour déployer une action structurée, cohérente et durable.

Ainsi, le 27 avril 2023, le décret relatif à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement et cyberharcèlement scolaires a vu le jour.

Depuis la rentrée 2023-2024, deux vagues d'écoles ont déjà pu bénéficier de ces soutiens en s'engageant dans la réalisation d'un programme souple pour répondre durablement au phénomène de harcèlement et cyberharcèlement scolaires et pour améliorer le climat scolaire.

Dès la rentrée 2027-2028 et à la suite d'un appel à candidatures auquel vous pourrez participer dès septembre 2026, une troisième vague d'écoles intégrera le programme.

Afin de de pouvoir vous présenter le dispositif ainsi que la procédure à suivre pour intégrer le programme, des séances d'information ainsi que des sessions questions/réponses seront proposées tout au long de l'année scolaire 25-26 afin de vous permettre de disposer de suffisamment de temps pour le processus de candidature.

Les dates, localisations et modalités d'inscription aux séances se trouvent ci-après.

En vous remerciant pour votre intérêt,



AERTS-BANCKEN Fabrice Administrateur général a.i.



Dates et lieux des différentes séances d'informations et de questions/réponses

Séances d'informations

Au cours de ces séances, une présentation complète du dispositif programme-cadre ainsi que des modalités de candidature est réalisée par l'Observatoire du climat scolaire. Ces séances vous donnent accès à une attestation de participation utilisable dans le cadre de votre future candidature.

Date	Heure	Lieu	Modalité
Mercredi 04/02	14h	Teams	Visioconférence
Mercredi 11/02	14h	Maison de Justice de Namur Bld. E. Melot 6, 5000 Namur	Présentiel
Mercredi 04/03	14h	Maison de Justice de Mons Av. Abel Dubois 16, 7000 Mons	Présentiel
Mercredi 18/03	14h	Teams	Visioconférence
Mercredi 25/05	14h	Salle 0P07 Av. du Port 16, 1080 Bruxelles	Présentiel

Sessions questions/réponses

Les sessions questions/réponses ont pour objectif de vous permettre d'adresser en ligne vos questions à l'Observatoire du climat scolaire répondre à vos questions (il ne s'agit donc pas d'une séance d'information). Au cours de ce format de séance de type « permanence », les participants se connectent, posent leur question et peuvent ensuite s'en aller directement.

Attention, ces séances ne vous donnent pas accès à une attestation de participation utilisable dans le cadre de votre future candidature. Pour cela, vous devez suivre une séance d'information.

Date	Heure	Lien de connexion
Jeudi 23/04	16h-17h	<u>Lien permanence Teams</u>
Jeudi 28/05	16h-17h	Lien permanence Teams
Mercredi 17/06	16h-17h	<u>Lien permanence Teams</u>



Informations pratiques

Modalités d'inscription aux séances d'information et de questions/réponses

- Les séances d'informations durent approximativement 2 heures selon les questions participants.
- L'inscription aux séances <u>d'information</u> est obligatoire. Pour des questions d'organisation, il est demandé de compléter <u>un formulaire pour chaque personne</u> <u>présente</u>. L'attestation de participation sera envoyée à la personne effectivement inscrite.
 - → Pour rappel, cette attestation est obligatoire et sera demandées aux écoles souhaitant candidater au programme-cadre.
- 3. L'AGE se réserve le droit d'annuler une séance en présentiel si le nombre de participants est inférieur à 15.
- 4. Les inscriptions aux séances d'information seront **clôturées** le dimanche <u>1er février</u> <u>2026 à 23h</u>. Le lien de connexion pour les séances à distance vous est envoyé +/- 2 jours avant la séance. Un rappel vous sera fait 1 semaine avant.
- 5. L'inscription aux sessions questions/réponses n'est pas obligatoire, vous trouvez par ailleurs le lien direct de connexion dans la présente circulaire (p3).



Lien d'inscription

Pour vous inscrire à une séance d'information ou de questions/réponses, veuillez compléter le formulaire en ligne en suivant ce lien.



Personnes à contacter

> Observatoire du climat scolaire

Pour toute question concernant ces séances ainsi que les modalités pratiques, vous pouvez contacter la personne ci-dessous.

Identité	Fonction	Coordonnées
DEVILLE Aurélie	Chargée de mission	Observatoire.climatscolaire@cfwb.be